

CPS<sup>rbc</sup>/RWB<sup>bhg</sup>



Réf : CPS<sup>RBC</sup>/ Avis 29 (16-06-2009)

## Avis n° 29

### **MEMORANDUM DU CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

#### **Bruxelles, Capitale de la Connaissance.**

Conformément à l'article 4 §1, al.2 de l'Ordonnance du 10 février 2000 (M.B. 16.03.2000) portant création du Conseil de la Politique scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale, ledit conseil a estimé nécessaire, lors de son assemblée plénière du 18 mars 2009, d'émettre cet avis d'initiative

Cet avis a été préparé par le Groupe de travail « Future prospects of the regional science policy » du CPS<sup>RBC</sup> sous la présidence d'Olivier Witmeur, Président également du CPS<sup>RBC</sup>. Il a été adopté par le Conseil le 16 juin 2008.

Le groupe de travail était composé de Camphyn Viviane, de Kerchove Floriane, Distelmans Anouk, Lefebvre Isabelle, Masson Annick, May Claude, De Pauw Pieter, Dehan Xavier, Deleu Jeroen, Lardinois Christian, Scuvie Fabian, Vanhove Nicolas, Van Snick Paul, Verhasselt Peter, Witmeur Olivier & Wyns Lode. Il s'est réuni les 29 avril, 14 mai & 28 mai 2009.

**LES PAGES 2 À 11 DE CET AVIS REPRÉSENTENT LE DOCUMENT QUI A ÉTÉ PRÉSENTÉ AUX MANDATAIRES POLITIQUES  
DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE.**

# MEMORANDUM DU CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

## Bruxelles, Capitale de la Connaissance.

16 juin 2009

### RESUME

Face aux enjeux économiques et sociaux actuels, la priorité du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale devrait être la création d'emplois pour les bruxellois. La recherche et l'innovation sont trop rarement au cœur du débat régional alors qu'elles sont porteuses d'un potentiel important pour l'emploi et la dynamique générale du développement régional. En effet, à l'heure de l'économie de la connaissance, de l'innovation ouverte et compte tenu de l'exceptionnel potentiel scientifique de la Région, une politique ambitieuse en matière de recherche et d'innovation contribuerait, d'une part, à la création directe et indirecte d'activités nouvelles et donc emplois à Bruxelles et, d'autre part, à la conduite d'une politique adaptée aux spécificités de la ville-région afin d'améliorer la qualité de vie des bruxellois

### QUELQUES CONSTATS ET OPPORTUNITÉS

- Bruxelles dispose d'un potentiel exceptionnel avec :
  - une concentration importante d'entreprises actives dans la recherche totalisant plus de 10% de l'emploi privé à Bruxelles,
  - d'excellentes institutions d'enseignement supérieur,
  - de nombreux centres hospitaliers,
  - des centres sectoriels,
  - une présence massive d'étudiants dans l'enseignement supérieur qui font de Bruxelles la plus grande ville estudiantine du pays.
- Bruxelles est caractérisée par une économie de service qui constitue une base de croissance idéale pour capitaliser sur l'économie de la connaissance.
- La politique scientifique régionale est de plus en plus structurée mais souffre des contraintes de moyens et de territoire d'une ville-région.
- Les spécificités de Bruxelles en termes de multiplicité des acteurs, de leur proximité, de l'exposition internationale, du rôle de capitale et de l'ouverture de l'économie régionale la place idéalement pour s'inscrire dans la dynamique de l'innovation ouverte
- La Présidence européenne de la Recherche en 2010 représente une opportunité d'améliorer l'efficacité du soutien à la recherche et à l'innovation aussi bien au niveau régional qu'au niveau de la collaboration entre les différents acteurs.

En résumé, la situation de Bruxelles s'analyse comme suit :

<b>FORCES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Disponibilité d'un personnel hautement qualifié</li><li>• Tissu académique très riche</li><li>• Secteurs TIC et santé très développés</li><li>• Proximité de tous les acteurs</li><li>• Rayonnement international du fait de la position de capitale européenne</li><li>• Politique régionale de mieux en mieux structurée</li></ul>	<b>FAIBLESSES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Etendues des compétences et du territoire régional</li><li>• Budget limité</li><li>• Relatif manque d'intégration des ressources</li><li>• Egalité d'accès à l'économie de la connaissance pour tous les bruxellois</li></ul>
<b>OPPORTUNITES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Société de la connaissance très compatible avec le tissu urbain et l'économie de services</li><li>• Développement possibles dans l'ITC, la santé et l'environnement</li><li>• Effet de levier des politiques de partenariats</li><li>• Présidence UE 2010</li></ul>	<b>MENACES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Concurrence interrégionale</li></ul>

### TROIS PRIORITÉS

Le CPS propose de conduire une politique plus spécifique et de ne pas entrer dans une logique de concurrence interrégionale. Il suggère de faire de Bruxelles, la Capitale de la Connaissance en articulant la politique régionale autour de trois axes forts :

1. Amplifier les efforts de structuration et les mesures en faveur des entreprises, des centres sectoriels et des centres académiques ;
2. Construire, dans une logique d'innovation ouverte, une dynamique centripète propre à Bruxelles notamment en renforçant l'efficacité de la chaîne de valeur menant à la création d'emploi et en créant des programmes stratégiques régionaux, pluridisciplinaires, multi-acteurs et centrés sur des problématiques régionales et dont les résultats sont valorisables à et pour Bruxelles ;
3. Se doter de moyens financiers et humains à la hauteur des ambitions affichées.

Le CPS est à la disposition du Gouvernement pour mobiliser les acteurs de la recherche et de l'innovation et l'aider à mettre en place un projet ambitieux qui se résume à Bruxelles, Capitale de la Connaissance.

\*  
\* \*

## 1. INTRODUCTION

Face aux enjeux économiques et sociaux actuels, la première priorité du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale devrait, plus que jamais, être la création nette d'emplois. A l'heure de l'économie de la connaissance, de l'innovation ouverte et compte tenu de l'exceptionnel potentiel scientifique de la Région, une politique ambitieuse en matière de recherche et d'innovation gagnerait à être au cœur des priorités régionales. En effet, outre le fait que l'investissement en recherche est très majoritairement composé de ressources humaines et donc d'emplois<sup>1</sup>, la recherche produit des connaissances. Grâce aux stratégies d'innovation et à l'entrepreneuriat, celles-ci se traduisent en activités nouvelles qui sont créatrices de valeur ajoutée. Finalement cette dernière se concrétise par de multiples emplois directs et indirects. En d'autres termes, assurer la solidité et le bon fonctionnement de la chaîne de la recherche et de l'innovation est un puissant moteur de création d'emplois à Bruxelles.

Il est fréquent de réduire le rôle de la recherche à la préparation des activités de demain. S'il s'agit bien entendu d'une dimension essentielle, cette conception est toutefois réductrice. En effet, d'une part, très immédiatement, la production de connaissances constitue la matière première de l'économie de services qui caractérise Bruxelles. Il est donc essentiel qu'elle soit abondante. D'autre part, la mobilisation des compétences disponibles sur le territoire régional peut participer à relever les défis d'une ville-région et ainsi servir de levier à des projets stratégiques contribuant à améliorer la qualité de vie de tous les bruxellois.

Le Conseil de la Politique Scientifique de la Région de Bruxelles Capitale estime de son devoir de sensibiliser les décideurs politiques, primo, à l'importance cruciale d'une politique volontariste en matière de recherche et d'innovation et, secundo, à l'ampleur de l'impact d'une telle politique pour la Région. Il ne peut que regretter le manque d'importance accordé à cette matière dans les précédents accords de gouvernement<sup>2</sup> et souhaite donc proposer un projet ambitieux destiné à faire de Bruxelles la « Capitale de la Connaissance » au profit de tous les Bruxellois. Il estime également que la Région doit profiter de l'opportunité unique que représente la Présidence Européenne de la Recherche en 2010 pour améliorer l'efficacité de son soutien à la recherche et à l'innovation aussi bien au niveau régional qu'au niveau de la collaboration entre les différents acteurs.

### **LE CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

Le Conseil de la Politique Scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale (en abrégé : CPS<sup>RBC</sup> ou, plus simplement, CPS) a été créé par ordonnance en février 2000. Sa particularité est de rassembler des membres issus pour moitié du monde académique et pour moitié des employeurs et travailleurs. Il accueille également des représentants du gouvernement et des experts.

Le CPS ne joue aucun rôle opérationnel, n'a pas d'agenda politique et ses membres ne sont pas rémunérés. Il se définit comme un organe de réflexion stratégique, indépendant, libre et représentatif des forces vives de la Région. Son activité se matérialise essentiellement par des avis ou des recommandations sur toutes les questions liées à la recherche et à l'innovation à Bruxelles. Il répond régulièrement à des demandes émanant du Gouvernement et rend également des avis d'initiative (dont celui-ci).

Issu d'une volonté régionale, le CPS décline ses activités selon trois axes :

1. Conseiller les institutions régionales lors de prise de décisions stratégiques
2. Aider le Gouvernement à concevoir des mesures qui répondent aux préoccupations des acteurs de terrain
3. Evaluer l'efficacité de la politique régionale.

<sup>1</sup> Les initiatives directement soutenues par les formules de financement de l'IRSIB représentent à elles seules plus de 400 emplois scientifiques.

<sup>2</sup> En 2004, le Conseil de la Politique Scientifique avait déjà émis de vifs regrets devant ce peu d'importance accordé à la recherche et à l'innovation.

## 2. UN CONTEXTE REGIONAL SPECIFIQUE ET CONTRASTE

### ***Bruxelles dispose d'un potentiel exceptionnel.***

Plus que d'autres régions d'Europe, Bruxelles a tout pour être « la » région de la connaissance. Elle dispose en effet sur son sol d'une densité exceptionnelle d'acteurs de premier plan. Ensemble, ceux-ci forment un écosystème d'une vitalité enviée par beaucoup. Sans entrer dans les détails, Bruxelles peut effectivement compter sur :

- Une concentration importante d'entreprises dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des sciences de la vie qui occupent respectivement 29.000 emplois et 5.000 emplois, soit au total 10% de l'emploi privé à Bruxelles ;
- D'excellentes institutions d'enseignement supérieur (dont deux universités complètes, plusieurs facultés d'autres universités et de multiples hautes écoles) avec de très nombreux laboratoires de recherche. De façon générale, les centres académiques bruxellois se signalent par un haut taux de performance en termes de publications scientifiques et d'intégration dans les réseaux transrégionaux et européen ;
- De nombreux centres hospitaliers dont trois hôpitaux académiques;
- Plusieurs centres sectoriels qui accompagnent les entreprises dont Sirris (software engineering et TIC), le CSTC (éco-construction), Brufotec (agro-alimentaire) ou encore Tecnolec (électrotechnique et énergie renouvelable) ;
- Une présence massive d'étudiants dans l'enseignement supérieur. Bruxelles est la plus grande ville estudiantine du pays !
- De plus, le bouillonnement de cet écosystème est renforcé par un fort facteur de proximité et une grande facilité de dialogue entre ces acteurs.

### ***L'économie de la connaissance constitue une opportunité unique pour Bruxelles.***

#### **L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE**

Le développement de la société de la connaissance s'inscrit dans une évolution profonde des facteurs de production de l'économie mondiale. Alors qu'historiquement, les seuls facteurs de production étaient le travail et le capital, il est aujourd'hui reconnu que la connaissance constitue un troisième pilier essentiel, surtout pour les économies occidentales. Le développement économique, social et environnemental passe donc par l'innovation et la création de nouvelles connaissances au sein d'une multitude d'acteurs : centres de recherche académique et en entreprise, centres de recherche collective, enseignement supérieur, activités créatives et autres think tanks.

Bruxelles est une ville-région caractérisée par son fort taux d'activités de services intensifs en connaissance. L'économie de la connaissance offre donc une formidable opportunité pour la région bruxelloise car elle dispose d'atouts importants dans plusieurs secteurs clés et ceux-ci se développent facilement en milieu urbain. Il faut également souligner que la production de la connaissance est une activité en tant que telle pour Bruxelles. Les retombées directes et indirectes des activités de recherche et d'enseignement sont considérables. Pour s'en convaincre, il suffit d'imaginer ce que serait Bruxelles sans 'ses' universités et ses hôpitaux académiques ou d'observer le développement exemplaire notamment de Louvain-la-Neuve ou Leuven.

### ***La structuration progressive de la politique régionale.***

La Région de Bruxelles-Capitale s'est progressivement dotée d'une politique de soutien à la recherche et à l'innovation de plus en plus structurée, même si elle demeure inachevée. Les gouvernements régionaux successifs ont ainsi développé une gamme d'initiatives globalement comparables à celles des autres régions<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Référence à l'étude Capron

Cette dynamique s'est toutefois accompagnée d'une multiplication du nombre d'actions et d'acteurs alors que la taille limitée de la région plaide plutôt pour une approche plus concentrée et centralisée. La question de la taille critique des actions lancées doit au moins être posée notamment en comparaison avec les initiatives parfois massives des régions voisines.

**Remarque : La faiblesse de l'outil statistique régional**

A ce jour, la Région de Bruxelles-Capitale n'a pas mis en place de structure spécifique pour produire et traiter des données statistiques relatives à la recherche et à l'innovation. Les autorités régionales en général, et le CPS en particulier, disposent donc de peu de données objectives pour définir, conduire et évaluer la politique de recherche et d'innovation. La majorité des données disponibles proviennent de comparaisons interrégionales ou intercommunautaires, voire d'études européennes qui traitent imparfaitement du phénomène régional.

***La chaîne de valeur de l'innovation fonctionne encore imparfaitement à Bruxelles.***

Malgré ses atouts, Bruxelles n'échappe pas au paradoxe européen qui se résume à une forte capacité de production de connaissances mais de bien trop faibles retombées socio-économiques faute d'une capacité de transfert de cette connaissance. De façon générale, en comparaison avec les USA et le Japon, les centres de recherches européens ne donnent pas assez naissance à de nouvelles activités et créent trop peu d'entreprises. Le phénomène est encore plus marqué à Bruxelles. En effet, alors que le Flandre et la Wallonie comptent deux chercheurs en entreprises pour un chercheur académique (essentiellement financé via les communautés), la proportion est inversée à Bruxelles. En d'autres termes, Bruxelles peine à capter les retombées positives des connaissances qu'elle produit et doit veiller à produire des connaissances mieux adaptées à son tissu socio-économique.

***La Région doit davantage collaborer avec d'autres niveaux de pouvoir.***

Vu les limites des compétences régionales et l'étendue de son territoire, la politique régionale devrait être plus ouverte que celles de ses voisines. Il faut toutefois bien constater que malgré sa position centrale et plusieurs tentatives, la Région n'a pas développé de collaborations structurées avec les Régions et Communautés tant au niveau de la conduite de projets de recherche qu'au niveau du processus de valorisation.

***Des moyens financiers encore insuffisants.***

Bien que des progrès aient été enregistrés ces dernières années, force est de constater que le poids relatif des crédits réservés à la recherche et à l'innovation est plus faible que dans les régions voisines et que la croissance des enveloppes bruxelloises est également plus faible. Dans un contexte de concurrence interrégionale croissante et à défaut d'une collaboration ad-hoc, la situation devient critique.

Elle l'est en fait doublement. En effet, du fait de la crise financière et des restrictions qu'elle entraîne en termes de ressources financières, tant publiques que privées, certains acteurs peuvent être tentés de reporter ou de réduire sensiblement les investissements prévus en matière de R&D et d'éducation. Avec le recul, il apparaît que de telles décisions pourraient avoir des effets destructeurs en termes de capital et de savoir, qui pèseraient lourdement sur les perspectives de croissance et d'emploi en Europe à moyen et long terme.

***L'opportunité européenne et la perspective de la Présidence du Conseil de la Recherche en 2010.***

Dans la foulée du point précédent, la politique régionale en matière de recherche et innovation ne tire pas assez profit de la proximité des institutions européennes et de son attractivité en tant que capitale internationale. Lors de la prochaine présidence de l'UE en 2010, la Région de Bruxelles-Capitale assurera la présidence du Conseil de la Recherche. Il s'agit d'une opportunité unique pour tisser des liens, tendre des ponts et familiariser le grand public avec les enjeux liés à la recherche et l'innovation.

De plus, l'articulation avec le développement de l'économie de la connaissance est évidente dans la mesure où un des objectifs de la politique européenne (« Stratégie de Lisbonne ») est de faire de l'Europe « l'[économie de la connaissance](#) la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une [croissance économique](#) durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». Cette dynamique s'amplifie et tous les niveaux de pouvoir sont appelés à y participer. Une des tâches de la Présidence bruxelloise pourrait d'ailleurs être de mettre à jour cet axe majeur de [politique économique](#) et de [développement](#) de l'[Union Européenne](#).

***La dimension internationale et la recherche se renforcent mutuellement***

Comme ville internationale et capitale de l'UE, Bruxelles présente nombre d'atouts non négligeables pour attirer des investisseurs et des chercheurs européens ou internationaux dans le secteur high-tech. Déjà aujourd'hui, de plus en plus d'entrepreneurs non Belges lancent des entreprises technologiques à Bruxelles. Dans la même logique, de nombreuses équipes de recherche, tant universitaires que privées, font partie de réseaux internationaux.

***L'approche actuelle de soutien à la recherche ne tient pas assez compte des nouvelles approches basées sur l'innovation ouverte.***

*Last but not least*, le CPS estime indispensable de mettre l'accent sur le phénomène de l'innovation ouverte qui modifie profondément la conduite des politiques de recherche et de leur valorisation tant locale qu'internationale.

**L'innovation ouverte**

Longtemps les politiques d'innovation de chaque organisation se sont centrées sur leurs ressources internes et ont tenté de développer une chaîne de valeur complète menant de la recherche à la création d'activités économiques nouvelles. Cette approche est aujourd'hui qualifiée de « fermée » car elle limite l'utilisation de connaissances produites au sein d'une entité et utilise peu ou pas du tout de connaissances externes.

L'innovation dite « ouverte » a émergé avec la multiplication des sources de connaissances, leur spécialisation accrue, leur plus grande dispersion géographique, le caractère de plus en plus multidisciplinaire de la recherche et sa diffusion sans cesse plus rapide. Dans ce contexte, tous les acteurs de la recherche et de l'innovation doivent d'avantage s'ouvrir et collaborer dans une logique profitant à tous. Ainsi, il devient courant de partager des droits de propriété intellectuelle, d'envisager la valorisation de la recherche aussi bien en interne qu'en externe notamment par la création d'entreprises communes ou de spin-off et surtout de co-crée des produits ou services nouveaux entre plusieurs partenaires existants (entreprises, universités, centres collectifs, ...).

De nombreuses caractéristiques marquantes de la Région de Bruxelles-Capitale telles que la richesse de son tissu scientifique, la proximité des acteurs, l'ouverture de son économie, sa position de capitale et son exposition internationale, la prédispose à devenir un leader en matière d'innovation ouverte. Néanmoins, à l'image des autres régions, ses dispositifs publics de soutien à l'innovation sont encore largement ancrés dans l'approche traditionnelle et devrait être adaptés à ce nouveau paradigme.

### 3. TROIS PRIORITÉS POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Compte tenu des spécificités de la Région, le CPS estime que la politique régionale en matière de recherche et d'innovation ne peut pas être un « copier- coller » des politiques des régions voisines. Tenant compte de la concurrence interrégionale, le CPS préconise une approche à la fois plus ciblée et plus ouverte.

#### PRIORITÉ N°1 : AMPLIFIER LES EFFORTS DE STRUCTURATION DU SOUTIEN A LA RECHERCHE ET A L'INNOVATION

Le CPS encourage la Région à poursuivre la structuration de sa politique de recherche et d'innovation autour des formules de financements simples, transparentes et adaptées aux besoins de chaque type d'acteurs, c'est-à-dire :

1. une palette d'aides directes aux entreprises innovantes avec une attention particulière pour les PME,
2. un soutien direct aux centres sectoriels,
3. diverses bourses universitaires telles que *Spin-off in Brussels, Brains Back to Brussels, Prospective Research for Brussels*,
4. des programmes régionaux d'impulsion dans les secteurs prioritaires de l'ITC, des sciences de la vie et de l'environnement<sup>4</sup>.

De même, le CPS préconise de maintenir le soutien régional aux initiatives de support telles que les incubateurs et les interfaces universitaires<sup>5</sup>.

#### PRIORITÉ 2 : DANS UNE LOGIQUE D'INNOVATION OUVERTE, CONSTRUIRE UNE NOUVELLE DYNAMIQUE PROPRE À BRUXELLES

Le CPS propose de mobiliser les acteurs régionaux autour de quelques nouvelles mesures qui maximisent l'impact à et pour Bruxelles. Cette dynamique devrait s'articuler selon quatre axes.

##### **Axe 1 : Renforcer le maillage de la chaîne de valeur.**

Pour le CPS, l'optimisation de l'impact à Bruxelles implique la parfaite maîtrise de la chaîne de valeurs. Pour relever ce défi, outre le maintien des initiatives existantes en général et des initiatives spécifiques pour les PME en particulier, le CPS souligne la nécessité de :

1. Développer une politique pour les jeunes et l'égalité d'accès à la connaissance pour tous les bruxellois, en ce compris la sensibilisation aux sciences et aux carrières scientifiques ;
2. Promouvoir la sensibilisation et la formation à l'entrepreneuriat et à l'innovation, les agents indispensables dans tous les types d'organisation pour transformer la connaissance en activités nouvelles. Pour ce faire, le CPS propose de :
  - renforcer les initiatives d'accompagnement pour le développement d'une stratégie d'innovation dans les PME,
  - développer un système de chèques innovation
  - favoriser financièrement les initiatives d'incubation au sein des entreprises existantes et d'y soutenir la mise en place de politique de spin-out ambitieuse.
3. Accorder une attention très spécifique aux créations d'activités innovantes à haute valeur de connaissance et à fort potentiel de croissance qui sont bien adaptées à l'économie d'un territoire urbain. Les incubateurs devraient ici jouer un rôle important et assurer le relais avec les autres acteurs du développement régional.
4. Mettre sur pied un fonds de capital à risque destiné aux entreprises en croissance.

---

<sup>4</sup> En matière d'environnement, le CPS rappelle son avis 24 portant sur la rédaction d'un cahier des charges pour une étude destinée à identifier et analyser le potentiel de recherche de la Région de Bruxelles-Capitale dans le domaine de l'environnement.

<sup>5</sup> Voir l'avis 28 du CPS portant sur la création d'entreprises à caractère technologique et la coordination des structures d'incubation.



## ***Axe 2 : Encourager les coopérations au niveau régional, national et international.***

Le CPS préconise des initiatives visant à :

1. Multiplier les ponts entre le monde académique et le monde de l'entreprise. A titre d'exemple le CPS a déjà proposé de soutenir la réalisation de thèses de doctorat en entreprises<sup>6</sup>.
2. Dynamiser les coopérations avec les autres niveaux de pouvoirs en Belgique. Sur ce plan, le CPS estime possible et souhaitable de développer des collaborations 'gagnant-gagnant' incluant l'uniformisation de procédures, la simplification des mécanismes de collaboration entre acteurs de différentes régions, l'introduction de plus de flexibilité au niveau des localisations de valorisation industrielle, ....
3. Développer une présence bruxelloise plus volontariste dans les grands projets et réseaux européens ;
4. Mettre en place des collaborations avec d'autres régions urbaines qui pourraient faire l'objet de cofinancement par l'Union Européenne. Le Conseil invite également la Région à maintenir et intensifier ses relations avec l'Union Européenne et en particulier avec la DG Recherche et de la DG Entreprises de la Commission Européenne. A cette fin, il préconise une collaboration plus intense et organisée entre le Gouvernement, l'IRSIB, l'ABE, RIB, les centres sectoriels et les interfaces académiques.
5. Renforcer la collaboration entre le CPS et le Conseil Economique et Social de la Région de Bruxelles-Capitale et développer des relations de travail avec d'autres Conseils de politique scientifique en Belgique et à l'étranger.

## ***Axe 3 : Soigner l'image internationale de la recherche à Bruxelles et tirer parti de la Présidence belge de l'UE en 2010.***

L'image scientifique et l'attractivité de Bruxelles pour les travailleurs de la connaissance doivent faire l'objet d'une attention accrue. Le marketing doit être plus intense et la Région doit plus s'impliquer dans les initiatives européennes. La prochaine Présidence du Conseil Recherche de l'UE conduira une grande partie de la communauté scientifique à se tourner vers notre région. Il est essentiel de saisir cette opportunité et il est certain que le message sera bien plus fort et crédible si la Région s'est résolument engagée dans une politique ambitieuse de recherche et d'innovation.

## ***Axe 4 : Créer des nouveaux programmes stratégiques traitant de problématiques régionales.***

Il s'agit de développer de véritables plateformes stratégiques de recherches multidisciplinaires, impliquant des acteurs académiques, privés et institutionnels dans un esprit d'innovation ouvert et dont les résultats seront valorisables par un ensemble d'acteurs socio-économiques dans une économie de services telle que celle de Bruxelles.

Plus précisément de tels projets :

1. veilleraient à développer à Bruxelles des pôles multidisciplinaires de compétences d'envergure internationale ;
2. verraient le jour dans des domaines transdisciplinaires tels que, à titre exemplatif, la mobilité, le multilinguisme et le développement urbain durable ;
3. se baseraient sur le savoir-faire des acteurs régionaux tant privés que publics, notamment ceux développés dans les secteurs prioritaires choisis par la région ;
4. permettraient à ces acteurs de développer des compétences reconnues sur le plan international et de se positionner dans des réseaux transnationaux ;
5. contribueraient à promouvoir le caractère unique de Bruxelles en tant qu'environnement cosmopolite pour l'expérimentation et l'amélioration de nouvelles technologies ou services.

---

<sup>6</sup> Sur ce plan, le CPS souhaite qu'une suite positive soit réservée à son avis 25 portant sur un nouveau programme « Prigogine » permettant à des entreprises de faire appel à un chercheur pour renforcer leur potentiel technologique et permettant à un doctorant de faire sa thèse en milieu industriel.

6. incluraient un volet pour les sciences humaines qui sont très présentes et de qualité à Bruxelles mais globalement peu soutenues<sup>7</sup> ;
7. pourraient inclure le développement d'infrastructures de recherche car celles-ci constituent un élément d'attractivité et tendent à fixer les équipes qui les utilisent ;
8. devraient inclure un volet visant à assurer une meilleure visibilité notamment pour le grand public et une meilleure communication en matière de politique scientifique.

Le CPS est à la disposition du gouvernement pour étudier davantage les modalités de mise en œuvre et les thématiques à retenir pour de tels programmes.

### **PRIORITÉ N°3 : SE DONNER LES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS**

La mise en œuvre des deux premières priorités doit naturellement s'accompagner d'une adaptation des moyens financiers et humains. Cela passe par :

1. Une augmentation du budget de la recherche et de l'innovation. L'ambition politique implique l'accroissement de l'investissement destiné à soutenir la recherche et de l'innovation. A défaut, la position compétitive de la Région se dégradera progressivement au profit des régions voisines qui rivalisent d'initiatives et attirent progressivement les centres de recherches académiques et privés et, bien entendu, leurs effets positifs pour l'économie locale.
2. Une administration efficace, forte et rigoureuse. Le CPS salue le travail réalisé jusqu'ici par l'équipe actuelle de l'IRSIB mais invite le futur gouvernement à :
  - Procéder rapidement à la nomination des dirigeants de l'IRSIB ;
  - Poursuivre le recrutement de collaborateurs au sein de l'IRSIB car le cadre actuel devra être adapté aux ambitions de la Région ;
  - Confier à l'IRSIB la coordination des initiatives qui touchent à la recherche et à l'innovation ;
  - Renforcer la mission de suivi et d'évaluation des projets et programmes financés par l'IRSIB. Il s'agit entre autres :
    - de définir des indicateurs de résultats clairs aux structures d'accompagnement et de support soutenues par la région,
    - de développer un tableau de bord de l'innovation à Bruxelles incluant les effets indirects de la politique scientifique.
  - Demander au CPS un avis annuel sur l'évolution de la politique régionale après avoir entendu le(s) Ministre(s) compétents et le(s) responsable(s) de l'IRSIB.
3. Un renforcement des moyens de fonctionnement du CPS pour remplir efficacement les missions qui lui sont confiées, notamment en vue de le doter d'une capacité d'études ;
4. Une analyse objective de l'efficacité et de l'efficience des initiatives et structures actuelles de soutien à la recherche et à l'innovation. Il s'agit entre autres d'identifier les possibilités d'intégration et de simplification. A ce niveau, une bonne collaboration entre les compétences recherche, économie, voir aussi emploi et image de Bruxelles est indispensable.

## **4. CONCLUSION**

Capitalisant sur les atouts de la Région, « Bruxelles, Capitale de la Connaissance » est un concept réaliste qui contribuera fortement à la création d'emplois tant à court, qu'à moyen et long terme. La recherche et l'innovation sont en effet de puissants vecteurs de création d'emploi et d'amélioration de la qualité de la vie des bruxellois.

---

<sup>7</sup> Les sciences humaines n'ont ainsi pas été reprises dans les axes prioritaires du Plan Régional pour l'Innovation sous la législature précédente.

La Région de Bruxelles-Capitale est idéalement placée pour conduire une politique à la fois spécifique et volontariste. Elle implique un effort budgétaire continu, une structuration forte et une coordination effective de l'ensemble des politiques régionales.

Le CPS est à la disposition du Gouvernement pour mobiliser les acteurs de la recherche et de l'innovation et l'aider à mettre en place un projet ambitieux qui se résume à Bruxelles, Capitale de la Connaissance.

\*  
\*   \*

## BIBLIOGRAPHIE

- Avis n° 13 d'initiative du Conseil de la Politique scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale portant sur « Les aspects relatifs à la recherche scientifique de l'accord gouvernemental et de la déclaration de politique générale du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. » - 21 septembre 2004.
- Avis n° 24 d'initiative du Conseil de la Politique scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale portant sur la rédaction d'un cahier des charges pour une étude destinée à identifier et analyser le potentiel de recherche de la Région de Bruxelles-Capitale dans le domaine de l'environnement. - 30 mai 2008.
- Avis n° 25 d'initiative du Conseil de la Politique scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale portant sur un nouveau programme « Prigogine » permettant à des entreprises de faire appel à un chercheur pour renforcer leur potentiel technologique et permettant à un doctorant de faire sa thèse en milieu industrie. - 09 décembre 2008.
- Avis n° 28 du Conseil de la Politique scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale portant sur la création d'entreprises à caractère technologique et la coordination des structures d'incubation - 09 décembre 2008.
- « Bruxelles, région de la connaissance ? » - B. Van Camp & O. Witmeur, Brussels studies / Etats généraux de Bruxelles 2009 - Note de synthèse n°12.
- « Innovation et R&D dans les régions belges dans une perspective européenne » - J. Fiers - Juin 2005 in « Bureau fédéral du Plan / Analyses et prévisions économiques.
- « La politique d'innovation dans une économie de la connaissance » - Chantal Kegels in Reflets et Perspectives de la vie économique, XLVIII, 2009/1, De Boek Université.
- "OMC Policy Mix Review Report - Country Report Belgium, July 2007" officially adopted by the CREST in december 2007.
- « Un plan européen pour la relance économique - Le moment d'agir est venu » Communication de la Commission européenne au Conseil européen - COM(2008) 800 / 26.11.2008.